

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **DEUX MIL VINGT ET UN**, le **vendredi 9 avril à vingt heures et trente minutes**, le Conseil municipal, légalement convoqué, a pour la première fois depuis la publication de l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux, tenu une réunion à distance en visioconférence, sous la présidence de Monsieur **DORISON Guy**, Maire, assisté de M. **COSSON** François-Xavier, Adjoint aux finances et de Mme **AMARAL** Sandra désignée secrétaire de séance. Après avoir ouvert la séance, M. LE Maire a procédé à l'appel nominal des membres de l'assemblée.

L'assemblée était composée comme suit :

**Étaient présents** : Mme. **AMARAL** Sandra, Mme. **CHANDI** Katia, Mme. **CHEMIN** Delphine, , M. **COSSON** François-Xavier, Mme. **BRICAUD** Nathalia, M. **KARM** Jean-Marie, Mme. **LAMARQUE** Nadine, Mme. **MICHAUT** Jocelyne, M. **POLICE** Yves, M. **ROBIN** Gilles, M. **ROPERS** Patrick, M. **TREFFON** Laurent

**Étaient absents excusés** : Mme. **BICENKO** Katherine a donné procuration à **AMARAL** Sandra

**Étaient Absents** : Mme. **CORREIA** Sandrine

Date de convocation	01/04/2021
Date d'affichage	01/04/2021
Nombre de membres dont le Conseil municipal doit être composé	15
Nombre de Conseillers en exercice	15
Nombre de Conseillers qui assistent à la séance	13

### N° 2021.12

#### **Objet : Compte Administratif du « Budget Annexe Lotissement » de la commune M.14 - Exercice 2020**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2020.16 du 19 juin 2020 relative au vote du Budget Primitif 2020 du « Budget Annexe Lotissement »,

Vu la délibération 2021.13 du 9 avril 2021 approuvant le Compte de Gestion de l'exercice 2020 du « Budget Annexe Lotissement » de la commune dressé par Monsieur le Receveur Municipal,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif et celles du Compte de Gestion,

Le Maire expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2020,

AYANT ENTENDU le rapport de Monsieur Dorison Guy Maire,

Conformément à la législation, Monsieur Dorison Guy Maire, quitte la séance,

Le Conseil municipal siégeant sous la présidence de Monsieur COSSON François-Xavier, adjoint au Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par **13** voix POUR

- **CONSTATE** la concordance du Compte Administratif 2020 avec le Compte de Gestion de l'exercice 2020 présentée par Mme la Trésorière de la Trésorerie de Saint-Arnoult

- **APPROUVE** le Compte Administratif de l'exercice 2020, arrêté comme suit :

TOTAL DU BUDGET 2020	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTATS
Fonctionnement	1 040.00 €	1 064 420.00 €	1 063 380.85 €
Investissement	24 899.03 €	0 €	-24 889.03 €

TOTAL DU BUDGET	RESULTAT DE L'ANNEE 2020	Excédent/déficit cumulé	RÉSULTATS
Fonctionnement	267 765.00 €	795 615.85 €	1 063 380.85 €
Investissement	0	- 24 889.03 €	-24 889,03 €
TOTAL	267 765.00 €	770 726.82 €	1 038 491.82 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et à signer tous documents qui seraient rendus nécessaires par l'application des dispositions de la présente délibération.

**Pour extrait conforme au registre des délibérations.**

Fait et délibéré le 12 avril 2021.

Le Maire,  
M. Guy DORISON




Publiée le :

Transmise au Représentant de l'État le :

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de VERSAILLES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

78730

78730

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **DEUX MIL VINGT ET UN**, le **vendredi 9 avril à vingt heures et trente minutes**, le Conseil municipal, légalement convoqué, a pour la première fois depuis la publication de l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux, tenu une réunion à distance en visioconférence, sous la présidence de Monsieur **DORISON Guy**, Maire, assisté de M. **COSSON** François-Xavier, Adjoint aux finances et de Mme **AMARAL** Sandra désignée secrétaire de séance. Après avoir ouvert la séance, M. LE Maire a procédé à l'appel nominal des membres de l'assemblée.

L'assemblée était composée comme suit :

**Étaient présents** : Mme. **AMARAL** Sandra, Mme. **CHANDI** Katia, Mme. **CHEMIN** Delphine, , M. **COSSON** François-Xavier, Mme. **BRICAUD** Nathalia, M. **KARM** Jean-Marie, Mme. **LAMARQUE** Nadine, Mme. **MICHAUT** Jocelyne, M. **POLICE** Yves, M. **ROBIN** Gilles, M. **ROPERS** Patrick, M. **TREFCON** Laurent

**Étaient absents excusés** : Mme. **BICENKO** Katherine a donné procuration à **AMARAL** Sandra

**Étaient Absents** : Mme. **CORREIA** Sandrine

Date de convocation	<b>01/04/2021</b>
Date d'affichage	<b>01/04/2021</b>
Nombre de membres dont le Conseil municipal doit être composé	<b>15</b>
Nombre de Conseillers en exercice	<b>15</b>
Nombre de Conseillers qui assistent à la séance	<b>13</b>

### N° 2021.13

**Objet : Approbation du Compte de Gestion « Budget Annexe Lotissement » du Trésor Public de SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES - Exercice 2020**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M.14,

Vu la délibération n° 2020.16 du 19 juin 2020 relative au vote du Budget Primitif 2020 du « Budget Annexe Lotissement »,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif et celles du Compte de Gestion,

AYANT ENTENDU l'exposé de son rapporteur,

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par **14** voix POUR
- **DONNE** acte à Monsieur le Maire de sa communication relative au Compte de Gestion 2020 du « Budget Annexe Lotissement » de la Commune,
- **ARRÊTE ET APPROUVE** le Compte de Gestion du receveur municipal pour l'exercice 2020 tel que présenté en annexe à la présente délibération,
- **DÉCLARE** que le Compte de Gestion du « Budget Annexe Lotissement » de la commune dressé pour l'exercice 2020, par le comptable de la commune, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle aucune réserve de sa part,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et à signer tous documents, qui seraient rendus nécessaires par l'application des dispositions de la présente délibération.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **DEUX MIL VINGT ET UN**, le **vendredi 9 avril à vingt heures et trente minutes**, le Conseil municipal, légalement convoqué, a pour la première fois depuis la publication de l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux, tenu une réunion à distance en visioconférence, sous la présidence de Monsieur **DORISON Guy**, Maire, assisté de M. **COSSON** François-Xavier, Adjoint aux finances et de Mme **AMARAL** Sandra désignée secrétaire de séance. Après avoir ouvert la séance, M. LE Maire a procédé à l'appel nominal des membres de l'assemblée.

L'assemblée était composée comme suit :

**Étaient présents** : Mme. **AMARAL** Sandra, Mme. **CHANDI** Katia, Mme. **CHEMIN** Delphine, , M. **COSSON** François-Xavier, Mme. **BRICAUD** Nathalia, M. **KARM** Jean-Marie, Mme. **LAMARQUE** Nadine, Mme. **MICHAUT** Jocelyne, M. **POLICE** Yves, M. **ROBIN** Gilles, M. **ROPERS** Patrick, M. **TREFFON** Laurent

**Étaient absents excusés** : Mme. **BICENKO** Katherine a donné procuration à **AMARAL** Sandra

**Étaient Absents** : Mme. **CORREIA** Sandrine

Date de convocation	01/04/2021
Date d'affichage	01/04/2021
Nombre de membres dont le Conseil municipal doit être composé	15
Nombre de Conseillers en exercice	15
Nombre de Conseillers qui assistent à la séance	13

### N° 2021.14

**Objet : « Budget Annexe Lotissement » de la commune M.14 - 2021 - Affectation du résultat - Exercice 2020**

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2020.12 du 19 juin 2020 relative au vote du Budget Primitif 2020 de la commune,

Vu la délibération 2021.13 du 9 avril 2021 approuvant le Compte de Gestion de l'exercice 2020 du « Budget Annexe Lotissement » de la commune dressé par Monsieur le Receveur Municipal,

Vu la délibération 2021.12 du 9 avril 2021 approuvant le compte administratif 2020 « Budget Annexe Lotissement »

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif et celles du Compte de Gestion,

Après avoir constaté les résultats d'exécutions suivants :

TOTAL DU BUDGET	RESULTAT DE L'ANNEE 2020	Excédent/déficit cumulé	RÉSULTATS
Fonctionnement	267 765.00 €	795 615.85 €	1 063 380.85 €
Investissement	0	- 24 889.03 €	-24 889,03 €
TOTAL	267 765.00 €	770 726.82 €	1 038 491.82 €

PONTHEVRARD

2021

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par **14** voix POUR

- **ADOpte** l'affectation des résultats de l'exercice 2020 sur le budget primitif 2021 tel que :

- **Compte 001 :** - 24 889.03 € (dépenses d'investissement)
- **Compte 002 :** 795 615.85 € (recettes de fonctionnement)

**Pour information :** pas 1068 en budget lotissement

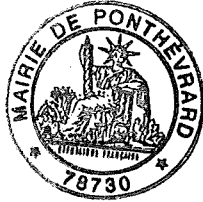
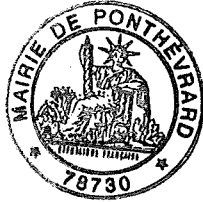
**Pour mémoire :** pas de reste à réaliser en d'investissement

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et à signer tous documents qui seraient rendus nécessaires par l'application des dispositions de la présente délibération.

**Pour extrait conforme au registre des délibérations.**

Fait et délibéré le 9 avril 2021

Le Maire,  
M. Guy DORISON



Publiée le :

Transmise au Représentant de l'État le :

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de VERSAILLES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

EE EEE EEE EEE EEE EEE EEE EEE EEE EEE  
E  
EE  
E  
E E

EE EEE EEE EEE EEE EEE EEE EEE EEE EEE  
E  
EE  
E  
E E

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **DEUX MIL VINGT ET UN**, le **vendredi 9 avril à vingt heures et trente minutes**, le Conseil municipal, légalement convoqué, a pour la première fois depuis la publication de l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux, tenu une réunion à distance en visioconférence, sous la présidence de Monsieur **DORISON Guy**, Maire, assisté de M. **COSSON François-Xavier**, Adjoint aux finances et de Mme **AMARAL Sandra** désignée secrétaire de séance. Après avoir ouvert la séance, M. LE Maire a procédé à l'appel nominal des membres de l'assemblée.

L'assemblée était composée comme suit :

**Étaient présents** : Mme. **AMARAL Sandra**, Mme. **CHANDI Katia**, Mme. **CHEMIN Delphine**, M. **COSSON François-Xavier**, Mme. **BRICAUD Nathalia**, M. **KARM Jean-Marie**, Mme. **LAMARQUE Nadine**, Mme. **MICHAUT Jocelyne**, M. **POLICE Yves**, M. **ROBIN Gilles**, M. **ROPERS Patrick**, M. **TREFFON Laurent**

**Étaient absents excusés** : Mme. **BICENKO Katherine** a donné procuration à **AMARAL Sandra**

**Étaient Absents** : Mme. **CORREIA Sandrine**

Date de convocation	<b>01/04/2021</b>
Date d'affichage	<b>01/04/2021</b>
Nombre de membres dont le Conseil municipal doit être composé	<b>15</b>
Nombre de Conseillers en exercice	<b>15</b>
Nombre de Conseillers qui assistent à la séance	<b>13</b>

### N° 2021.15

### Objet : BUDGET PRIMITIF « Annexe Lotissement » M.14 – Exercice 2021

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, assisté par M. COSSON François-Xavier, adjoint aux finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par **14** voix POUR
- **Décide** d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2021 par chapitre, tel qu'il est annexé à la présente délibération et arrêté comme suit :
  - En section de fonctionnement : Recettes : 2 251 311.85 €      Dépenses : 2 251 311.85 €
  - En section d'investissement : Recettes : 544 889.03 €      Dépenses : 544 889.03 €
- **Autorise** Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et à signer tous documents qui seraient rendus nécessaires par l'application des dispositions de la présente délibération.

### Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré le 9 avril 2021

Le Maire,

M. Guy DORISON



Publiée le :

Transmise au Représentant de l'État le

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de VERSAILLES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.